



## visa de retour pour conjoint francais

Par **doudou8724**, le **12/02/2012** à **21:51**

Je suis française mariée en 2006 mon mari est entré en France en janvier 2007 et a reçu une carte de 10 ans en mars 2008 après une condamnation pour violence conjugale et à sa sortie de prison (du 13/08/10 au 23/10/10) mon conjoint a quitté le domicile conjugal après une procédure que j'ai lancée contre lui la préfecture a lancé une mesure d'expulsion à son égard pour menace à l'ordre public. La préfecture l'a convoqué plusieurs fois par courrier avec accusé de réception celui n'a jamais répondu à ses lettres car il était en Algérie. En mars 2011 on s'est reconcilié j'ai arrêté ma procédure de divorce. Maintenant j'arrive plus à vivre cette situation loin de mon mari qui se trouve actuellement en Algérie et moi en France je suis partie 2 fois en Algérie pour le voir. À cause de cette expulsion maintenant je voudrais savoir ce que je dois présenter avec lui au consulat de France à Alger. Merci de me répondre.